



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6050127

N/REF : 22/04/2026 11H35 C:025467 I:31685
V/REF : 002526
V/Email reçu le Mercredi 22/04/2026 à 11H35

**ALLIADE HABITAT
POUR LE COMPTE D'ONV
Centre de Paiement
173 AV. JEAN JAURES - CS 30407
69364 LYON CEDEX 07**

V/REF. IMM. 7103
IMMEUBLE : LES LILAS
RUE D'ARCIAT
ALLEES A/B/C
71680 CRECHES SUR SAONE

Dardilly, le 19 Mai 2026

Référence Marché: 030354-ELF-001

LOCALISATION : ALLEE N 170 RUE D ARCIAT - ALLEE B - LOGEMENT EX DUCOTE AU RDC SOUS PASS
MOTIF : INTERVENIR POUR LA MISE EN SECURITE ELECTRIQUE AVEC CONSUEL SUR UN
LOGEMENT DE TYPE T3 (EL1205)

Donneur d'ordre : Mme J. BERNARD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Entretien, diagnostic logements

LE 07/05 A 11H00 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT EX DUCOTE AU RDC
CONTROLE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE ET DES APPAREILLAGES
CONTROLE DES LIAISONS EQUIPOTENTIELLES ET VERIFICATION DES TERRES
CONTROLE DES INTERRUPTEURS DIFFERENTIELS
CONTROLE DU TABLEAU ELECTRIQUE

SUITE AU DIAGNOSTIQUE ELECTRIQUE DU LOGEMENT AVEC CONSUEL, REALISATION
DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES NECESSAIRES A LA MISE EN SECURITE DE
L'INSTALLATION ELECTRIQUE DU LOGEMENT, SOIT :

JARDIN :
- DEPOSE D'UNE INSTALLATION SAUVAGE

SEJOUR :
- REPRISE DES FIXATIONS DE PLUSIEURS PRISES DE COURANT

CUISINE :
- REPRISE DES FIXATIONS DE LA LINOLITE AU DESSUS DE L'EVIER
- FOURNITURE ET REMPLACEMENT D'UNE PRISE DE COURANT ET LA BOITE
D'ENCASTREMENT POUR QUE L'APPAREILLAGE SOIT FIXE CORRECTEMENT

COULOIR :
- FOURNITURE ET REMPLACEMENT DU DETECTEUR DE FUMEE



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6050127

CHAMBRE 1 :
- FOURNITURE ET REMPLACEMENT D'UNE PRISE DE COURANT ET LA BOITE
D'ENCASTREMENT POUR QUE L'APPAREILLAGE SOIT FIXE CORRECTEMENT

REPRISE ECLAIRAGES POINTS DE CENTRE, POSE D'UNE DOUILLE ET AMPOULES
MANQUANTES

CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION - OK

OBSERVATIONS : FP LCOMPTER Email envoyé le 17/05/26 a 20H23 Mme J. BERNARD

A FACTURER A ONV!!!!!!!!!!!!!!

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	EL0430-Dépose/instal.Volante Partie/Priv	1	41,11	41,11
7,00	EL1360-FP.Ampoules LED 9W E27	1	8,49	59,43
2,00	EL0840-Rempl.Prise Courant 10/16A 2P+T	1	16,94	33,88
2,00	EL0060-Rempl.Boite encastre appareillage	1	30,23	60,46
1,00	EL1195-Installation Détecteur de Fumée	1	47,09	47,09
1,00	EL0410-Rempl.Douille Ampoule électrique	1	5,44	5,44
1,00	EL1205-Diagnostic logement	1	129,25	129,25
TOTAL H.T.				376,66
T.V.A. a 10,00%				37,66
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>414,32</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

BON DE COMMANDE

Référence à rappeler
Commande N°002526
EXEMPLAIRE FOURNISSEURBeaujolais Val de Saône3
13 rue Claude Bernard BP.80165
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
Emetteur : MME Jessica BERNARDSARL AMES ELECTRICITE
12 CHEMIN DES GORGES
69570 DARDILLY

2706-1135.

Prestation Parties Privatives

CONSUEL, Travaux à réaliser entre le 04/05/2026 et le 08/05/2026

Votre contact : MME MARET Cathy (06 98 46 42 75)

REPRISE ONV LOGEMENT SS PASS / LOT VACANT

RESIDENCE LES LILAS B (ONV - O020 - LILA - LIB)

Logt Vacant Anc Occupant : MME DUCOTE
Emmanuelle 586509/47

RUE D'ARCIAT ALLEE B

71680 CRECHES SUR SAONE Logement n° 450566, porte n°
3314, Rez-de-chaussée, Type 3

P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA
132,87	1,00 FOR	132,87	10,00%

EL1205 - DIAG ELEC LOGEMENT

Diag élec logement avec CONSUEL suivant norme FD C 16-
600 La prestation

comprend, - vérification de la présence d'un appareil
général de commande et de protection accessible, -
vérification de la présence et de l'adéquation d'un
dispositif différentiel à l'origine de l'installation, de
sensibilité appropriée aux conditions de mise à la terre, -
vérification du respect des règles liées aux zones dans les
salles d'eau et la présence d'une liaison équipotentielle, -
vérification de la protection des conducteurs et leur
dimensionnement de manière à ne pas risquer la
surcharge, - vérification de la présence de matériels et
appareillages incomplets, vétustes, inadaptés et/ou
détériorés, ainsi que la protection

BON DE COMMANDE

Référence à rappeler
Commande N°002526
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

EL0010 - FORFAIT DEPLACEMENT	38,54	1,00 U	38,54	10,00%
Forfait déplacement électricité pour travaux d'électricité La prestation comprend Intervention en parties privatives : - Prise en charge de la demande - Contact avec le locataire et Prise de rendez vous - Dans le cas d'un logement vacant : récupération des clés auprès d'ALLIADE HABITAT - Déplacement avec prise en charge des frais afférents jusqu'au lieu d'intervention comprenant l'aller et le retour - Prise en charge de tous les frais liés aux déplacements nécessaires - Nota : 1 Forfait déplacement par bon de commande quelque soit le nombre d'intervention nécessaire Intervention en partie communes: - Prise en charge de la demande - Contact avec le gardien de la résidence + Prise de RV sic				
Virement CE	Total HT		171,41 €	
30 jours réception fact. (*)	Total TVA		10,00%	17,14 €
(*) sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.	Total TTC		188,55 €	

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

Alliade Habitat pour le compte d'ONV
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07

Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail. Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés. En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut l'ordonnateur de la commande.

Il s'engage également à :

- Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestationEvaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
- Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- Respecter les interdictions de fumer
- Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR